

UDC: 338.439.4:316.344.2 (666.8)

DÉVELOPPEMENT ET CONSCIENCE SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE: LES ENJEUX DU POUVOIR ALIMENTAIRE

Bouabre Gnoka Modeste, PhD

Enseignant-chercheur à L'Institut des Sciences Anthropologiques du développement (ISAD)
UFR des Sciences de l'homme et de la Société Université de Cocody (Abidjan) République de Côte d'Ivoire.

Abstract:

Development problems in the Ivory Coast come up against the issue of social consciousness (Marx K. 1957) and cultural correlated with that of the targeted food availability on the problem of power food (JP Bertrand, 1997). In a posture of socio-anthropological development, accessibility food is put in connection with the method of food production in the socio-economic life. Perceived lack of tangible and intangible obstacles in the game of ownership and enjoyment biological, psychological, social and ritual food, food accessibility may have different inclinations and specific. The power food (JP Bertrand, 1997) is one of those inclinations. The power induced food relations of domination, of imperialism and homogenize see conflict in the game of production, distribution, packaging, supply and food consumption. It promises to be a measure of original development. But the power food can also be received as an indicator and vector development relevant? Overall, we hold that subsistence farming, fishing and farming in the Ivory Coast are dominated, sometimes archaic and very poorly mechanized (CNRA, 2003 cited in FAO, 2004). It still uses traditional tools and techniques in the exploitation, cultural, pastoral and fisheries. It relies excessively, with machetes, the daba, to slash and burn agriculture, the human force, rather than mechanical force (machine).

Food crops, livestock and fisheries are predominantly traditional, we cite as examples the rice sector (a very small modern rice against a very strong upland rice providing 80% of rice production now) the fisheries sector (a small fishing industry against a large continental scale fishing lagoon and sea providing 65% of national production), the pastoral sector (a very low beef production areas in Guinea and Sudano-Guinean corresponding to the south and center against a very strong production in the Sudan which is the northern part of ensuring 80% of production). The traditional production and does not cover the national need in this area. Côte d'Ivoire, to fill the remainder of its food needs, relies on imports. This maintains the Ivory Coast in a situation of dependency and puts it under the power lines of international food supply and distribution of life.

However, the tradition can not be the only factor to blame in the matter. We must also open the analysis to other horizons to include the existence of food policies and issues related to access to land.

Keywords: problems of development, social consciousness, Ivory Coast, food access, food security, food self-sufficiency, food system, food production, food distribution, food processing, food supply, food consumption, food crops, livestock, fisheries

Résumé:

La problématique du développement en Côte d'Ivoire bute sur la question de la conscience sociale (Marx K. 1957) et culturelle mise en corrélation avec celle de l'accessibilité alimentaire ciblée sur le problème du pouvoir alimentaire (Bertrand J.P., 1997). Dans une posture d'analyse socio-anthropologique du développement, l'accessibilité alimentaire se trouve mise en rapport avec le mode de production alimentaire dans la vie socio-économique. Perçue comme l'absence d'obstacles matériels et immatériels dans le jeu d'appropriation et de jouissance biologique, psychologique, sociale et culturelle des vivres, l'accessibilité alimentaire peut avoir des inclinaisons diverses et spécifiques. Le pouvoir alimentaire (Bertrand J.P., 1997) est l'une de ces inclinaisons. Le pouvoir alimentaire induit des rapports de domination, d'hétérogénéité et d'impérialisme, voire de conflits dans le jeu de production, de distribution, de conditionnement, d'approvisionnement et de consommation alimentaire. Ils s'annoncent comme une mesure originale du développement. Mais, le pouvoir alimentaire peut-il aussi être reçu comme un indicateur et vecteur pertinents du développement?

De façon globale, nous retenons que l'agriculture vivrière, la pêche et l'élevage en Côte d'Ivoire sont à dominance, parfois archaïques et très faiblement mécanisées (CNRA, 2003 cité par FAO, 2004). L'on utilise encore aujourd'hui des outils et techniques traditionnels en matière d'exploitation culturale, pastorale et halieutique. L'on recourt de façon excessive, à la machette, à la daba, à la culture sur brûlis, à la force humaine, plutôt qu'à la force mécanique (machine).

Les productions vivrières, pastorales et halieutiques sont à dominance traditionnelle ; comme exemples nous citons le secteur rizicole (une très faible riziculture moderne face à une très forte riziculture pluviale assurant 80% de la production rizicole actuelle) le secteur halieutique (une faible pêche industrielle contre une forte pêche artisanale continentale lagunaire et maritime assurant 65% des productions nationales) le secteur pastoral (une très faible production bovine en zones guinéenne et soudano-guinéenne qui correspond à la partie sud et centre contre une très forte production en zone soudanienne qui correspond à la partie nord assurant 80% de la production). La production traditionnelle ne permet pas ainsi de couvrir le besoin national en la matière. La Côte d'Ivoire, pour combler le reste de ses besoins en vivres, recourt à l'importation. Cette situation maintient la Côte d'Ivoire dans une situation de dépendance et la met sous le pouvoir alimentaire des lignes internationales d'approvisionnement et de distribution de vivre.

Toutefois, la tradition ne saurait être le seul facteur à incriminer en la matière. Il faut aussi ouvrir l'analyse vers d'autres horizons notamment vers l'existence de politiques alimentaires et vers les questions afférentes à l'accès à terre.

Mots-clés: problématique de développement, conscience sociale, Côte d'ivoire, accessibilité alimentaire, sécurité alimentaire, autosuffisance alimentaire, système alimentaire, de production alimentaire, distribution alimentaire, conditionnement alimentaire, approvisionnement alimentaire, consommation alimentaire, agriculture vivrière, élevage, pêche

Introduction

La problématique du développement en Côte d'ivoire pose le problème de l'accessibilité alimentaire articulé avec celui de la conscience sociale (Karl Marx, 1859) et culturelle. L'accessibilité alimentaire, que nous définissons comme une absence d'obstacles matériels et immatériels dans le jeu d'appropriation et de jouissance biologique, psychologique, sociale et culturelle des vivres, se constitue en mesure pertinente des indicateurs et vecteurs du développement. Elle reste tributaire du mode de production alimentaire dans la vie socio-économique et surtout de la conscience sociale et culturelle dont est l'émanation. L'accessibilité alimentaire se révèle à nous sous plusieurs formes et types différents entre autre le pouvoir alimentaire. Celui-ci implique des rapports de domination, d'hémogénie, d'impérialisme voir de conflit, dans le jeu de production, de distribution, de conditionnement, d'approvisionnement et de consommation alimentaire. En effet, dans l'appropriation et la jouissance alimentaire, les hommes, les communautés, les pays nouent des rapports volontaires déterminés et nécessaires soit d'égalité, de domination ou de subordination. Ces rapports de production sont caractéristiques du degré de développement. L'ensemble de ces rapports forme la structure socio-économique de l'appropriation et de jouissance alimentaire reflet de la conscience sociale. Cette structure dans un prolongement systémique, domine en général le développement de la vie en société et détermine le pouvoir alimentaire. Cela est plus explicite et observable, avec beaucoup de clarté, dans les pays en développement comme la Côte d'Ivoire. On peut donc aisément entrevoir les enjeux du pouvoir alimentaire en Côte d'Ivoire. Ne peut-on pas situer ces enjeux par rapport à la conscience sociale ivoirienne qui entretient une tension entre la tradition et la modernité, entre la cohésion sociale et l'antagonisme politique, entre le conservatisme culturel et

l'ouverture vers le changement ? Le système alimentaire ivoirien n'est-il pas tirailé sous la double influence de modes de production et de conditionnement alimentaire endogènes et traditionnels d'une part, exogène, tantôt moderne d'autre part ? Un tel système peut-il suffisamment s'ouvrir au développement de sorte à forger, à consolider et à accroître le pouvoir alimentaire de la côte d'Ivoire capable de s'affranchir des lignes internationales d'approvisionnement alimentaire ? Pour répondre à ces interrogations, nous referons d'abord aux travaux antérieurs, puis définirons nos objectifs ; ensuite, nous exposerons, nos hypothèses de recherche et notre méthodologie d'approche en vue du contrôle de ces hypothèses avant de conclure notre étude.

Revue des travaux

Pour être à la hauteur d'une véritable tâche critique, il faudrait ici pouvoir analyser successivement, après avoir décrit le cheminement propre dans les limites d'une totalité close, les thématiques qui se construisent à partir de la problématique du développement en Côte d'Ivoire en posant le problème de l'accessibilité alimentaire à travers le sujet du pouvoir alimentaire articulé avec celui de la conscience sociale et culturelle. Ainsi il s'agit pour nous, de passer en revue les travaux scientifiques qui enserrant dans les mailles d'une argumentation serrée de cette totalité thématique.

Conscience sociale et culturelle

La République du Congo (2006) dans son rapport, aborde cinq principales préoccupations dont une porte sur le lien entre la gouvernance, le développement communautaire, la cohésion sociale et le développement humain durable. Par cette étude, il nous révèle que le développement pouvait être mis en relation avec la cohésion sociale, et que la corrélation de l'un et de l'autre pouvait être envisagée. Déo Mbonyinkebe Sebahire (2004), Eugène NINDORERA(2004) l'abordent sous le rapport de l'identité. Or l'existence d'une cohésion sociale, de l'identité sociale ou nationale implique celle d'une certaine conscience sociale qu'évoque Karl Marx (1957) ou d'une conscience collective dont fait mention Emile Durkheim (2004). Et la référence à la conscience sociale ou à la conscience collective dans une société traditionnelle, dans une communauté à dominance traditionnelle ou dans un pays plus moins lié avec la tradition, pose le rapport à la parenté à laquelle fait allusion Claude Lévi-Strauss (2002), et met en perspective le terme d'ethnie qu'étudient TERRAY Emmanuel (1969) et BONI Dian (1970) et reposit la question de la genèse de la Côte d'Ivoire en tant qu'entité socioculturelle aux coordonnées précises, en tant qu'identité nationale marquée par moment de crise, qu'exposent Anouma René-Pierre (2006), Amondji

Marcel (2004), Bruno Losch, Sandrine Mesplé-Somps, Jean-Pierre Chauveau et Bernard Contamin (2003).

A propos de la conscience sociale, Karl Marx (1957) disaient que «Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme ; la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. »

Emile Durkheim (2004) pour sa part, s'agissant de la conscience collective, montre que les sociétés traditionnelles sont caractérisées par une solidarité mécanique reposant sur l'absence de différenciation et de spécialisation de leurs membres, contrairement aux sociétés industrielles caractérisées par une solidarité organique reposant sur une différenciation et une spécialisation de leurs membres.

En ce qui le concerne, Claude Lévi-Strauss (2002) construit son analyse à partir de la diversité des systèmes de parenté australiens, asiatiques, africains qui s'élabore dans le mariage avec un certain type de parents. Ainsi pour Claude Lévi-Strauss, l'extraordinaire variété des systèmes de parenté empiriques n'est intelligible qu'à condition de la réduire à un nombre limité de modèles, composant ensemble un méta-système (une structure) au sein duquel chaque société particulière retient, pour des raisons qui nous échappent, une forme particulière. L'exogamie est la face positive de la prohibition de l'inceste. Elle implique la nécessité de l'échange des femmes, principe régulateur des règles de mariage et de parenté. Là-dessus, Dan Sperber (1968), a émis des réserves d'un point de vue formel.

Parenté, conscience collective, conscience sociale et pourquoi pas identité nationale ; des concepts voisins qui butent sur la question de la problématique du développement en Côte d'Ivoire. Comment aborde-t-on ce sujet ?

Problématique du développement

Le développement, Any-Gbayere Sahoo,(2006) le met en rapport avec la Politique éducative ; Alain Lery et Patrice Vimard, (2001) ; AMIN SAMIR (1967) soutient la thèse d'une croissance économique "sans développement" ; Jean-Louis Rastoin (2006a, 2006b, 2011) explore, à partir du concept de développement durable, les pistes relatives à la faisabilité d'une alternative au système alimentaire agro-industriel. La République de Côte

d'Ivoire (1993) expose les raisons de l'élaboration du Plan Directeur du Développement Agricole 1992/2015.

Revenant à AMIN SAMIR (1967), nous observons qu'il analyse les mécanismes du "miracle" ivoirien de 1950-1965, et en particulier des "aspects les plus méconnus" d'une croissance économique "sans développement", "engendrée et entretenue de l'extérieur": l'évolution de la distribution sociale du revenu et les structures du financement.

Jean-Louis Rastoin (2006a, 2006b, 2011) s'interroge, dans un monde en voie de domination par un système alimentaire agro-industriel et agro-tertiaire, sur la faisabilité d'un modèle alternatif. Il élabore deux scénarios prospectifs dont l'un tendanciel (le marché plus la science) et l'autre de rupture (changement de modèle) pour le système mondial, après un état des lieux assortis des questions (dont le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire: utopies) et recommandations (les politiques d'accompagnement) aux auteurs et aux politiques.

La République de Côte d'Ivoire (1993) explique la naissance de ce plan par de la volonté de doter le secteur agricole au sens large d'un instrument de politique pour cette période 1992/2015. Il s'appuie sur les orientations macro-économiques et les choix politiques définis dans le cadre du Plan de Stabilisation et de Relance de l'Economie élaboré en 1990 par le Gouvernement, lors des négociations avec les Bailleurs de Fonds des Programmes d'Ajustement du Secteur Agricole. On note bien que la corrélation entre développement et alimentation est bien naturelle, du moins si on se réfère aux travaux précédents [Jean-Louis Rastoin (2006a, 2006b, 2011) ;La République de Côte d'Ivoire (1993)]

Pouvoir alimentaire

Le pouvoir alimentaire s'appréhende, comme le fait d'utiliser la fourniture d'aliment pour faire pression sur un partenaire ou un adversaire (Bertrand J.P., 1997). La question de l'accessibilité alimentaire débattue par politiques et chercheur, est abordé par ZOURE Théophile (2010), sous l'angle du régime juridique du commerce des produits agricoles dans le droit de l'Organisation Mondiale du Commerce (l'OMC), Jean-François Wen, 2001, à travers le pouvoir de marché dans l'alimentation de détail, Emmanuelle Cheyns, Nicolas Bricas, (2003), dans l'optique de la construction de la qualité des produits alimentaires, Collomb Ph (1999) dans un pronostic pessimiste et alarmiste sur les perspectives de la sécurité alimentaire d'ici 2050 ; Crosset-Perrotin [1965 cité par N'guessan Y, (<http://www.fao.org/DOCREP/005/Y6159T/y6159t05.htm>)] par la formulation de

recommandations pour la riziculture irriguée en Côte d'Ivoire, Aw, D. et Güsten, R. [1975 cité par N'guessan (<http://www.fao.org/DOCREP/005/Y6159T/y6159t05.htm>)] en comparant les différents systèmes de riziculture en Côte d'Ivoire, AFFOU Y.S, (2000) portant son intérêt au sujet de la relève paysanne en Côte-d'Ivoire, Kouabli N., (2003 ;2005), par l'exposé de la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

A la suite des chercheurs précédents, des structures nationales, sous-régionales et mondiales ont consacré des études sur les questions alimentaires en Côte d'Ivoire. Il s'agit de l'Agence Nationale d'appui et de Développement (ANADER), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations de Unies pour le Développement (PNUD).

L'ANADER (2009) pose à partir des manifestations de colère des populations qui ont eu lieu les 31 mars et 1er avril 2008, baptisées par la presse occidentale d'«émeutes de la faim », le problème de la sécurité alimentaire des pays en développement.

Pour l'UEMOA (2002) les performances de l'économie ivoirienne reposent en grande partie sur le secteur agricole qui contribue environ au tiers du PIB et emploie plus de 60% de la population active. La situation alimentaire se caractérise toutefois par des déficits importants nécessitant des importations massives de denrées alimentaires représentant plus de 20% des importations totales en valeur (soit environ 350 millions de \$EU par an).

La FAO/PAM (2004) expose une vue d'ensemble qui reflète une crise de pauvreté et d'insécurité alimentaire qui va s'aggravant. Le potentiel de changement en 2004 est énorme, de sorte qu'un suivi régulier de l'accès des populations aux intrants agricoles et aux marchés, de même celui de leur état sanitaire et nutritionnel est crucial.

Le PAM (2006, 2007, 2009) dans le cadre de son intervention en Côte d'Ivoire, en collaboration avec la FAO, a mené une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages, afin de disposer de données récentes sur les indicateurs-clés de la sécurité alimentaire et de définir un programme d'assistance adapté aux besoins des populations en insécurité alimentaire.

La revue des travaux portant sur les questions alimentaires, de développement, de conscience sociale et culturelle dans le monde et en Afrique en général, en Côte d'Ivoire en particulier, ne parviennent pas, pris individuellement ou dans leur globalité, à combler le vide

scientifique notamment heuristique et épistémologique mettant en rapport le triptyque problématique du développement-conscience sociale-pouvoir alimentaire. C'est pourquoi il apparaît pertinent, bien plus, impérieux pour nous chercheurs de pays du sud où les problèmes de développement ne paraissent pas aussi simple qu'on le croirait, d'explorer et d'exploiter cette totalité triptyque afin de saisir au mieux le caractère connexe de la question. Nous serons donc amené à fixer nos objectifs et à formuler des hypothèses éventuelles de travail.

Objectifs

Nous définissons un objectif général éclaté en deux objectifs spécifiques.

Objectif général

Nous visons à dévoiler les interconnexions triangulaires et circulaires entre le développement, la conscience sociale et culturelle, et le pouvoir alimentaire.

Objectifs spécifiques

Nous cherchons à :

identifier les corrélations triangulaires entre développement, conscience sociale et culturelle, et pouvoir alimentaire.

En apprécier les incidences circulaires induites.

Hypothèses

Comme hypothèses nous formulons une hypothèse conceptuelle et deux hypothèses opérationnelles.

Hypothèse conceptuelle

Notre analyse est construite autour de l'hypothèse conceptuelle suivante : un système alimentaire d'influence traditionnelle comme reflet d'une conscience sociale (Karl Marx, 1859) et culturelle elle-même à forte tendance traditionnelle, ne peut aucunement se libérer du pouvoir alimentaires des lignes sous-régionales et mondiales.

Cette hypothèse conceptuelle s'éclate en deux hypothèses opérationnelles.

Hypothèses opérationnelles :(H1 et H2)

La dépendance de la Côte d'Ivoire du pouvoir alimentaire (Bertrand J.P., 1997) des lignes internationales d'approvisionnement (Christophe Nado Ottey, 1997) et d'aide alimentaires s'explique par :

Son système alimentaire [Agence Nationale de la Recherche (ANR) 2011] à dominance traditionnel reflète d'une conscience sociale (Karl Marx, 1957) et plus tournée vers la tradition que vers une organisation moderne ; (Hypothèse : H1).

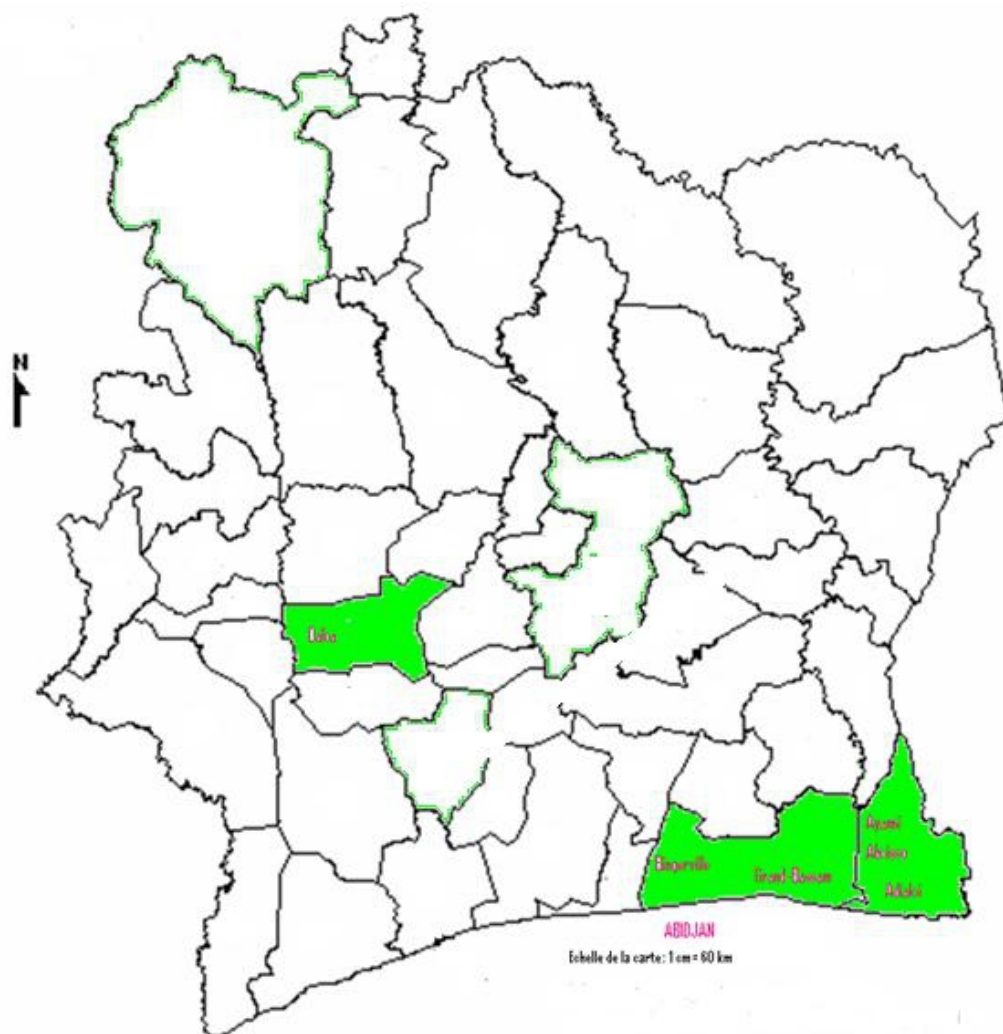
une conscience sociale (Karl Marx, 1859) et culturelle d'influence traditionnelle portée vers des productions alimentaires moins de masse que de subsistance ; (Hypothèse : H2).

Méthodologie

L'intitulé du sujet de l'étude « Développement et conscience sociale en Côte d'Ivoire : les enjeux du pouvoir alimentaire » circonscrit en partie le champ géographique de recherche qui est ici la Côte d'Ivoire. Cependant notre enquête n'a pas entièrement couvert tout le pays, car l'ampleur de l'analyse nous a obligé à prendre quelques exemples significatifs, c'est-à-dire à choisir certaines villes et certaines zones d'exploitation rizicole, pastorale, piscicole et de pêche dont l'influence en matière de la dynamique alimentaire est très importante sur l'évolution du reste du pays.

Présentation du site de l'étude

Notre étude s'est effectuée en Côte d'Ivoire dans huit (8) localités dont Daloa, Abidjan ainsi que dans certaines des localités proches (Grand-Bassam, Anyama et Bingerville), Aboisso, Adiaké, Ayamé, et dans les zones d'exploitation rizicoles, pastorales, piscicoles et de pêche qui leur sont rattachées (voir carte N°1)



Carte N°1 présentant le site de l'étude

Echantillonnage :

Jan Vansina (1965,) disait : « n'importe qui n'est pas capable de rendre témoignage de certain faits appartenant au passé. Le témoin doit être quelqu'un qui, du fait de son statut peut avoir connaissance des faits recherchés (...) le bon témoin est l'homme ordinaire qui possède un statut lui permettant de connaître les traditions ». L'enquête a essentiellement consisté, à partir d'un échantillon accidentel [Paul N'da (2002) sans une base de sondage, nous avons interrogé les individus au fur et à mesure qu'ils se présentaient à nous]] par « effet boule de neige » en entretiens de type semi-directif. Ainsi, au niveau des informations sur les exploitations rizicoles, piscicoles, pastorales, de pêche nous nous sommes adressés aux acteurs [riziculteurs, pêcheurs (traditionnels et modernes), pisciculteurs, éleveurs] eux-mêmes et aux acteurs qui sont impliqués dans le système alimentaire à savoir les techniciens (de la

riziculture, de la pisciculture, de l'élevage et de la pêche), les commerçants des produits alimentaires et les consommateurs des localités ciblées.

Echantillon :

Acteurs	riziculteurs	Pêcheurs	pisciculteurs	éleveurs	techniciens	commerçants de denrées alimentaires	Consommateurs	fumeuses de poissons	tenanciers de poissonneries	boucher	observateurs	médecin	total
total	35	30	30	32	9	32	30	9	2	5	3	1	218

Tableau T1 : répartition par qualité (catégorie socioprofessionnelles des enquête)

Méthode de collecte d'information :

Prenant en compte les études quantitatives antérieures des structures nationales, sous-régionales et mondiales comme le ministère de l'agriculture et des ressources halieutiques, l'Office de Commercialisation de Produits Vivriers [(OCPV Kouablé N., (2003 ;2005),] Centre Nationale de Recherche Agronomique (CNRA) [cité par la FAO/PAM (2004)] et l'Institut National de la Statistique (INS, 1996) de la Côte d'Ivoire, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, 2004), sur les questions alimentaires en Côte d'Ivoire, nous avons recouru dans la collecte des informations à la recherche documentaire, à l'observation directe et à l'entretien semi directif.

Méthode d'analyse : génétique et systémique

Comme méthode d'analyse nous distinguons la démarche génétique de la démarche systémique.

La démarche génétique

La méthode génétique, cherche la genèse des événements, c'est-à-dire les antécédents. Comme l'histoire, la génétique répond à la question quand ? Mais ses réponses au pourquoi et au comment ont un autre sens. Elles impliquent une histoire, mais ce n'est pas l'histoire succession. Cette méthode consiste en effet pour nous, à observer les faits se rapportant au développement, à la conscience sociale et culturelle, au pouvoir alimentaire, non pas seulement en les dénombrant, mais en appliquant les principes de la critique historique ou de la statistique ; à systématiser ces faits, c'est-à-dire à démêler sous des changements apparents des identités fondamentales du développement, de la conscience sociale et culturelle, du pouvoir alimentaire.

La démarche systémique

La systémique - du grec « systema », « ensemble organisé » - est une [méthode scientifique](#) qui applique la [théorie systémique](#) comme moyen de comprendre un [système](#). L. von Bertalanffy (2002) en définissant les systèmes comme des « ensembles d'éléments en interaction », suggérait implicitement le systémisme comme une approche globale, à une vision [holistique](#). Ainsi le systémisme nous permet d'aborder des sujets complexes qui étaient réfractaires à l'approche parcellaire. Le recours au systémisme nous a permis donc de mettre en évidence les relations en tant qu'ensembles organisés que tissent les questions de développement, de conscience sociale et culturelle, de pouvoir alimentaire.

Les deux démarches précédentes nous servent dans l'analyse, l'interprétation et discussion de résultats ; en somme le contrôle des hypothèses formulées.

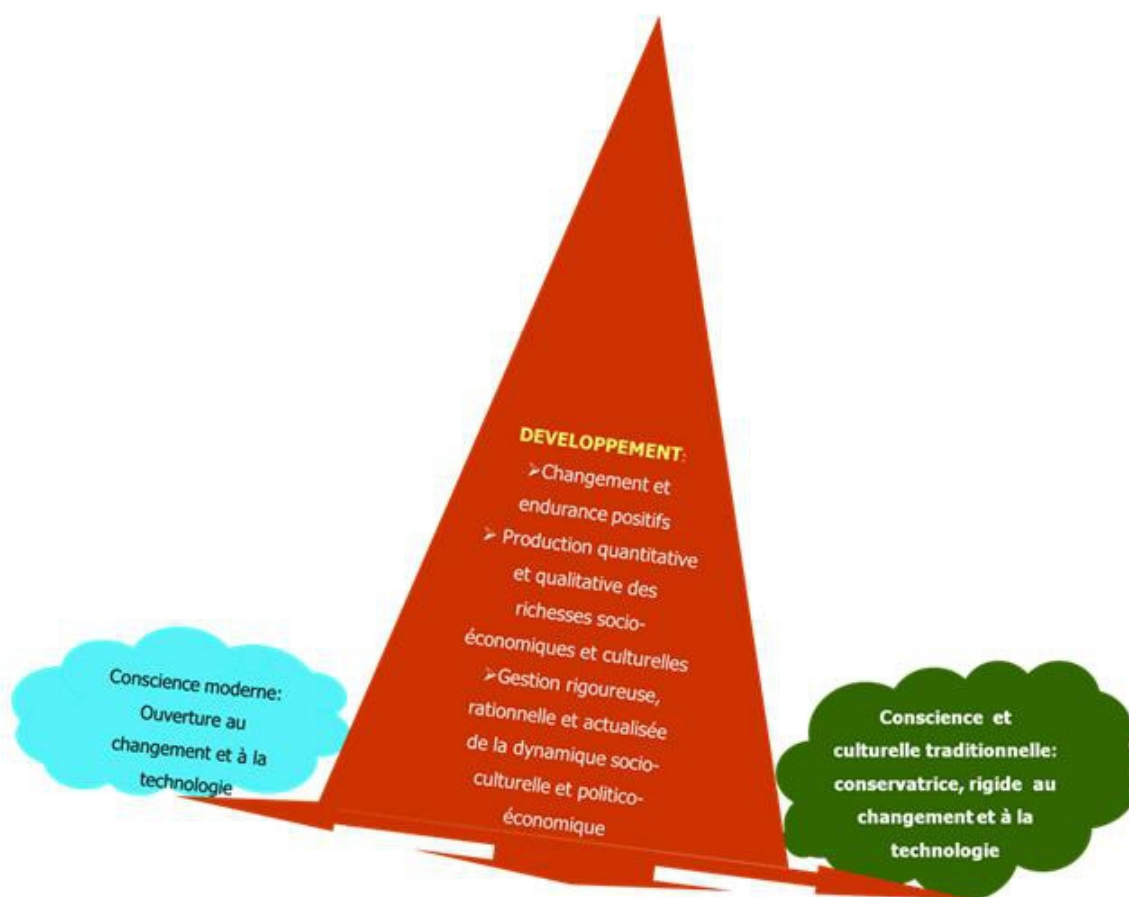
Test d'hypothèses : (H1 et H2)

Nous allons par les analyses génétique et systémique examiner d'abord si en Côte d'Ivoire, la conscience sociale est d'influence traditionnelle et ensuite voir si cette influence traditionnelle s'étant aussi au système alimentaire.

Une conscience sociale et culturelle d'influences traditionnelle

Karl Marx (1859) disait que « Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme ; la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. Le mode de production de la vie

matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience. A un certain degré de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en collision avec les rapports de production existants, ou avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors, et qui n'en sont que l'expression juridique. Hier encore formes de développement des forces productives, ces conditions se changent en de lourdes entraves. Alors commence une ère de révolution sociale. Le changement dans les fondations économiques s'accompagne d'un bouleversement plus ou moins rapide dans tout cet énorme édifice. Quand on considère ce bouleversement il faut toujours distinguer deux ordres de choses. Il y a le bouleversement matériel des conditions de production économique. On doit le constater dans l'esprit de rigueur des sciences naturelles. Mais il y a aussi les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques, philosophiques, bref les formes idéologiques, dans lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le poussent jusqu'au bout. » Cette assertion marxienne laisse entrevoir les rapports qu'il peut exister, d'une part entre le mode de production et le développement, et d'autre part entre le développement et la conscience sociale.



Mise en rapport des consciences sociales et culturelles face aux développements

Entendu comme des rapports de domination et de subordination entre des acteurs sociaux (des individus, des groupes sociaux ou classes sociales) dans l'appropriation des vivres, le pouvoir alimentaire implique des rapports aux modes de production et au développement. Cela d'autant plus que le pouvoir alimentaire s'observe, en définitive, comme le fait d'utiliser la fourniture d'aliment pour faire pression sur un partenaire ou un adversaire (Bertrand J.P., 1997). Le pouvoir alimentaire devient ainsi un concept qui permet de nous frayer une perspective pertinente d'analyse socio-anthropologique du développement mise en rapport avec la conscience sociale ou la conscience collective selon l'expression d'Emile Durkheim [Emile Durkheim (1893)]

Le concept de conscience collective, qui renvoie à la conception d'une société comparable à un « être psychique » [Emile Durkheim (1893)] existant en dehors des individus et doté de sa propre conscience, s'inscrit dans les préoccupations du sociologue

Émile Durkheim face aux transformations du lien social. Durkheim observe que la conscience collective est l'une des caractéristiques des sociétés traditionnelles, où la solidarité est de type « mécanique », [Emile Durkheim (1893)] c'est-à-dire que les pratiques, les valeurs et les croyances y sont très peu différenciées comme dans le cas de l'ethnie.

La notion anthropologique, sociologique et même démographique d'ethnie dont les racines remontent aux matrices familiales, lignagères, claniques ou tribales, est au cœur de la conscience sociale et culturelle en Côte d'Ivoire. Pour saisir le sens de ces différentes unités, il convient d'avoir constamment présent à l'esprit que dans une société de type lignager comme de type centralisé monarchique, tout s'articule autour de la notion de descendance [Claude Lévi-Strauss (1967)].

Chaque groupe compte en fait des entités qui lui ont été imposées par les impératifs particuliers de son histoire; aussi, le canevas présenté ici, ne fournit-il qu'un cadre de référence, la notion de descendance, de la parenté. [Claude Lévi-Strauss (1967)].

Le cadre géographique et l'appartenance à tel ou tel grand groupement ethnique permet de définir (indépendamment de son contenu exact) néanmoins le niveau de référence indispensable à une analyse plus fine de l'organisation sociale traditionnelle ivoirienne dont se trouve en grande en partie tributaire la Côte d'Ivoire moderne. Par-delà l'uniformité de la culture au sein des grands groupes n'est pas toujours vérifiée. L'on hésite souvent de parler de conscience collective [Emile Durkheim (1893)] au singulier dans ce pays. En effet des consciences sociales [Karl Marx (1859)] et culturelle particulières, spécifiques, hétéroclites, d'influence socioculturel, consciences tantôt juxtaposées ou en interconnexion, tantôt en cohésion sociale ou antagonistes [Bruno Losch, Sandrine Mesplé-Somps, Jean-Pierre Chauveau et Bernard Contamin (2003)] souvent disparates ou diffuse, à cheval entre la tradition et la modernité, prises dans un jeu dialectique de déconstruction et de reconstruction articulent l'organisation socio-économique de la Côte d'Ivoire. Les formes que prennent les agencements de la vie en société, d'une région à l'autre, d'un groupement ethnique à l'autre, nécessitent, en effet, une approche plus nuancée et implique surtout une analyse pertinente des indicateurs et des vecteurs de développement comme le pouvoir alimentaire.

En outre, il est à noter que les consciences sociales [Karl Marx (1859)] et culturelles particulières, émanation des groupes ethniques en Côte d'Ivoire, tardent, résistent et refusent parfois de fusionner en conscience homogène. Nous observons donc, en Côte d'Ivoire, avec la clarté de l'évidence, l'existence de conscience sociale hétérogène d'influence traditionnelle

avec par endroit des points d'ouverture vers la modernité et le changement, effritant, émiettant, parcellisant ainsi les possibilités inouïes de constitution, de raffermissement et de bonification du pouvoir socio-économique en général et de ses expressions spécifiques comme le pouvoir alimentaire. En effet, face aux potentialités indéniables en matière de terre cultivable, de ressources halieutiques et pastorales, les groupes ethniques peuplant la Côte d'Ivoire impriment une dynamique de choix qui induit un ordre de préférences alimentaires. Ces matrices ethniques vont dès lors emprunter des parcours alimentaires différents même s'ils s'entrecroisent par moment. En conséquence, plutôt qu'une adhésion populaire aux filières traditionnelles de production vivrière (les céréales, les tubercules, les racines, les fruits et les maraîchers) il aura une adhésion sélective, culturelle et régionale. Comme corollaire, la production alimentaire s'avère insuffisante pour l'ensemble de la population. La Côte d'Ivoire devra, à travers l'importation, constamment demeurer sous l'influence de pouvoirs alimentaires des lignes internationales d'approvisionnement et de distribution des vivres.

Un système alimentaire d'influence traditionnelle

La problématique du développement en Côte d'Ivoire articule le problème de l'accessibilité alimentaire porté par le système alimentaire. Il s'avère nécessaire d'en définir les composantes pour en évaluer les potentialités.

Nous observons que la Côte d'Ivoire est tributaire de son anthropologie comme champ d'expression des matrices ethniques qui la composent. Il s'agit de matrices ethniques en tant qu'entités groupales organisées décomposables en tribus, clans, lignages et familles. Il s'agit aussi de matrices ethniques en tant que socles institutionnelles des traditions et des cultures ivoiriennes structurées en organisations sociales (mariages, fêtes, funérailles) en organisations économiques (travail agricole, chasse, cueillette, artisanat) en organisations politiques (démocraties villageoises, monarchie, caste) en organisations religieuses (animisme croyance centrale qui dispute l'espace religieux avec le christianisme, l'islam, d'autres religions africaines et étrangères).

Il s'agit enfin de matrices ethniques en tant que base angulaire des consciences collectives (sentiment d'unité ou de différence, tradition alimentaire ou vestimentaire, référence en matière de justice, d'équité, de travail, de productivité, de performance, de réussite, de grandeurs, de santé, de bien être, de prospérité, de pouvoir, d'autorité, de responsabilité, de gestion, d'esthétique, d'art) des représentations socioculturelles

(représentations des valeurs morales, économiques, politiques et religieuses). Ces matrices ethniques orientent les choix alimentaires et impriment le schéma d'exploitation agricole, pastorale et halieutique. En effet, les habitudes alimentaires correspondent à une logique de choix lié, dans un premier temps, à des considérations culturelles et régionales.

Les filières traditionnelles de production vivrière sont ventilées entre les céréales (mil, sorgho, maïs), les tubercules et les racines (manioc, igname, patate douce), les fruits (banane, mangue, papaye) et les divers (graine du palmier, noix de coco et condiments) ; et les productions destinées principalement à l'exportation à savoir la banane, l'ananas (FAO, 2004). Dans les régions rurales du nord (savane) prédominent les repas à base de mil, de maïs, de fonio, de sorgho et d'igname. Les plats sont souvent constitués d'une bouillie ou pâte (thô) accompagnée d'une sauce composée de légumineuses (arachides, haricots) et de feuilles. Le lait frais de vache et quelques fruits (papayes, citrons, mangues) sont aussi consommés en zone de savane.

Au sud (forêt) les féculents sont les aliments de base: igname, banane plantain, taro. Dans le centre, l'igname et les bananes pilées, sont mélangées au manioc sous forme de pâte très épaisse (foutou). Plus au sud, le manioc est parfois fermenté (semoule de manioc ou attiéké). Les sauces d'accompagnement sont à base d'huile de palme et de légumes, avec de la viande ou du poisson. Nous assistons à une persistance des stéréotypes alimentaires.

Les Malinké (nord) préfèrent le maïs dont la farine sert à la préparation du thô, une sorte de bouillie très épaisse ou pâte. On constate alors que l'igname, le manioc et la banane sont surtout utilisés dans la cuisine des Akan (centre, est, et sud) tandis qu'en plus du manioc et de la banane plantain, les Krou (centre-ouest, sud-ouest, ouest) se nourrissent de beaucoup de riz. La civilisation Krou par exemple est une civilisation de clairière. En effet les Krou pratiquaient la culture itinérante sur brûlis, le riz est la nourriture de base, socialement la plus valorisée; le manioc et le maïs constituent des nourritures d'appoint. L'élevage est peu développé, mais le boeuf, objet jadis d'importantes fonctions rituelles (mariage, funérailles), tient toujours une place de choix dans le patrimoine lignager Krou. Si les populations côtières s'adonnent traditionnellement à la pêche, la chasse (chasse collective au filet chez les Dida et les Godié, chasse individuelle au fusil ailleurs, piégeage) continue à être pratiquée chez les Krou de l'intérieur, dans une forêt encore riche en gibiers.

Ces préférences alimentaires vont guider le choix et la vocation dans les domaines agricoles, de pêche et d'élevage de ces groupes ethniques faces aux potentialités immenses de

la Côte d'Ivoire en matière de terre cultivable, de ressources halieutiques et pastorales. Chaque ethnie exerce d'abord des activités agricoles, de pêche et d'élevage qui produisent ce qu'elle consomme (activité socio-économique de subsistance) après suivent, pour des raisons économiques, les autres activités agricoles, de pêche et d'élevage.

Selon une communication du Centre national de recherches agronomiques (CNRA) en mars 2003 intitulée « Situation actuelle du secteur agricole et perspectives du développement », (cité par FAO, 2004) 86,9% des exploitations utilisent une main-d'œuvre familiale. L'agriculture est essentiellement manuelle; seulement 4,4% des exploitations utilisent la traction animale, surtout dans le Nord. Moins de 1% des exploitations disposent d'un tracteur ou d'un motoculteur; 8% possèdent des pulvérisateurs. La même source indique une utilisation des fumures sur 18% des parcelles dont 14% reçoivent de la fumure minérale. Le CNRA estime que 40% des exploitations agricoles comportent un élevage, généralement de type traditionnel.

De façon globale, nous retenons que l'agriculture ivoirienne est à dominance, parfois archaïque et très faiblement mécanisée. L'on utilise encore aujourd'hui des outils et techniques culturales rudimentaires. L'on recourt de façon excessive à la machette, à la daba, à la culture sur brûlis, à la force humaine, plutôt qu'à la force mécanique (machine).

L'analyse de l'activité de production laisse observer que le capital humain (les savoirs et les compétences des acteurs en matière agricole, halieutique et pastorale) est dominé par les analphabètes ou les déscolarisés du cycle primaire en générale et dans une moindre mesure, par les déscolarisés du premier du cycle secondaire. C'est donc un capital humain à très faible niveau et peu qualifié, reparté en groupe. En effet, les cultures vivrières et maraîchères ont deux types de main d'œuvre. Nous notons premièrement, une main d'œuvre à dominance ivoirienne portée plus vers les cultures pluviales qu'irriguées des denrées entrant dans la confection de repas de type ivoirien (les maraîchers comme le piment, l'aubergine, le gombo, l'arachide, l'oignon, l'ail et bien d'autres denrées entrant dans la confection des sauces de type ivoirien d'une part et d'autre part les cultures vivrières comme le riz, le maïs, le mil, le sorgho, l'igname, le manioc, le taro, la patate, la banane plantain et bien d'autres vivriers entrant dans la confection des plats de résistance). Cette main d'œuvre est mixte (masculine et féminine) mais avec une forte présence féminine pour les maraîchers et une forte présence masculine pour les autres vivriers.

Deuxièmement, une main d'œuvre à dominance allogènes portée plus vers la culture pluviale qu'irriguées des denrées entrant dans la confection de repas de type ivoirien, des cultures irriguées du riz et des denrées entrant dans la confection de repas de type occidental (carotte, choux, laitue, concombre, oignon, ail, persille, courgette, pastèque); c'est une main d'oeuvre mixte (masculine et féminine) mais avec une forte présence masculine pour les vivriers tout comme pour les maraîchers. Ceci parce que les allogènes sont des immigrants en majorité célibataires dans leur début, et finissent par se marier en retournant, dans la plupart des cas, chercher leurs compagnes dans leurs pays d'origine, lorsqu'ils ont prospéré dans le métier (d'agriculteur ou de planteur).

Au plan d'élevage, en Côte d'Ivoire, il n'y avait pas de tradition pastorale avant l'indépendance. Un élevage national a dû être constitué en quelques décennies. Pendant longtemps l'élevage a été l'affaire des nomades Peul. Ils descendaient du Nord, jusqu'à Abidjan, pour vendre leurs bêtes. La contribution de l'élevage au Produit Intérieur Brut (PIB) agricole est d'environ 4,5% et de seulement 2% au PIB total (UEMOA, 2000). Il n'y pas d'adhésion durable et massive des nationaux à la pratique de l'élevage. L'on y pratique encore aujourd'hui assez massivement l'élevage traditionnel ou l'élevage traditionnel amélioré.

La production nationale de bovins estimé à environs 1 500 000 têtes dont 80% en zone soudanienne qui correspond à la partie nord de la Côte d'Ivoire, et 15% en zones guinéenne et soudano-guinéenne qui correspond à la partie sud et centre de la Côte d'Ivoire ; et d'ovins estimés à environs 2 500 000 têtes (UEMOA, 2000) ne couvrent pas les besoins du pays. Ce dysfonctionnement de la filière viande, lait et produits laitiers, se traduit par des déficits en ces denrées avec pour corollaire, des déficiences alimentaires (malnutrition, sous-nutrition, faim) au sein de la population. Les exemples de « coco taillé » ou « au Mali », [Signifient un repas sans aucune protéine animale (poisson ni viande)] d'« une page sur deux » [Il s'agit d'une sauce pour deux plats de résistance (de riz, foutou etc.) partagés par deux personnes au lieu de deux sauces pour deux plats de résistance vendus dans lieu de restauration.] sont assez significatifs.

Au total, les productions vivrières, pastorales et halieutiques sont à dominance traditionnelle ; à titre d'exemple nous notons le secteur rizicole [une très faible riziculture moderne face à une très forte riziculture pluviale assurant 80% (N'guessan Y, (<http://www.fao.org/DOCREP/005/Y6159T/y6159t05.htm>) de la production rizicole actuelle]

le secteur halieutique [une faible pêche industrielle contre une forte pêche artisanale continentale lagunaire et maritime assurant 65% des productions nationale (UEMOA, 2000)] le secteur pastoral (une très faible production bovine en zones guinéenne et soudano-guinéenne qui correspond à la partie sud et centre contre une très forte production en zone soudanienne qui correspond à la partie nord assurant 80% de la production).

La production traditionnelle faisant l'usage excessif de la force humaine (exploitation rudimentaire) plutôt qu'à force de la machine (mécanisation), ne permet pas de couvrir le besoin national en la matière. La Côte d'Ivoire, pour combler le reste de ses besoins alimentaires, recourt à l'importation. Cette situation maintient la Côte d'Ivoire dans une situation de dépendance alimentaire, la soumet aux pouvoirs alimentaires des lignes internationales d'approvisionnement et de distribution de vivres.

Conclusion

Il ressort que la problématique du développement en Côte d'Ivoire articule la conscience sociale [Karl Marx (1859)] et culturelle au problème de l'accessibilité alimentaire porté par la question du pouvoir alimentaire (Bertrand J.P., 1997). La Côte d'Ivoire est, en effet, tributaire de son anthropologie comme champ d'expression des matrices ethniques qui la composent. Il s'agit de matrices ethniques en tant qu'entités groupales organisées décomposables en tribus, clans, lignages et familles. Il s'agit aussi de matrices ethniques en tant que socles institutionnelles des traditions et des cultures ivoiriennes structurées en organisations sociales, économiques, politiques et religieuses. Il s'agit enfin de matrices ethniques en tant que base angulaire des consciences collectives et des représentations socioculturelles. Ces matrices ethniques orientent les choix alimentaires et impriment le schéma d'exploitation agricole, pastorale et halieutique. En tant qu'absence d'obstacles matériels et immatériels dans le jeu d'appropriation et de jouissance biologique, psychologique, sociale et culturelle des vivres, l'accessibilité alimentaire et sa posture singulière qu'est le pouvoir alimentaire peuvent-ils être reçus comme des mesures originales du développement ?

Les habitudes alimentaires correspondent à une logique de choix lié, dans un premier temps, à des considérations culturelles et régionales. Les habitudes alimentaire fécondent, dans une certaine mesure, l'accessibilité alimentaire et par ricoché les bases du pouvoir

alimentaire. L'accessibilité alimentaire, tributaire du mode de production de la vie socio-économique et surtout de la conscience sociale et culturelle dont elle est l'émanation, s'annonce comme indicateur et vecteur pertinents du développement. De façon globale, nous retenons que l'agriculture, la pêche et l'élevage en Côte d'Ivoire sont dominés par des mentalités à composante multiples d'influences traditionnelles et culturelles.

Les cycles du cercle très peu ouvert du développement par le jeu du changement de mentalité, affecte les modes de production, de conditionnement, de distribution, d'approvisionnement et de consommation, en brisant par la même occasion, les verrous et citadelles de mentalités tournées vers la tradition, le conservatisme, l'immobilisme, voir la marche en arrière. Et si cela n'est pas observé, c'est alors la tradition qui l'emporte sur la modernité en dominant la conscience sociale et culturelle qui va investir toutes les composantes de la réalité sociale et culturelles y compris le secteur alimentaire autre vecteur du développement.

Cependant, la tradition n'est pas le seul facteur explicatif de cet état de fait. Il faut aussi ouvrir l'analyse vers d'autres horizons, s'agissant du pouvoir alimentaire, vers l'élaboration des politiques alimentaires pertinentes articulant les problèmes agraires et fonciers.

References

AFFOU Y.S, La relève paysanne en Côte-d'Ivoire, Karthala, Paris, 216 p, 2000

ANADER, La Côte d'Ivoire peut-elle s'assurer une sécurité alimentaire ? Dans Le Partenaire - N° 14 Août pp. 5-11, 2009

AMIN S., Le Développement du capitalisme en Côte d'Ivoire. Collection

«Grands documents », Editions de Minuit, Paris, 338 p. 1967

[Any-Gbayere S., , Politique éducative et développement en Afrique noire, L'Harmattan. – Paris, 170 pages. 2006](#)

[Anouma R-P, Aux origines de la nation ivoirienne 1893-1946. Volume II Corset colonial et prise de conscience 1920-1946, L'Harmattan. \(Etudes africaines\) - Paris 386 p. 2006](#)

[Amondji M., L'Afrique noire au miroir de l'Occident Editions nouvelles du Sud. Ed: , 206 p. 2004](#)

Aw, D. et Güsten, R. Étude comparative de différents systèmes de riziculture en Côte d'Ivoire, ADRAO, dans N'guessan Y, <http://www.fao.org/DOCREP/005/Y6159T/y6159t05.htm>, 1975

Bertalanffy J. V., Théorie générale des systèmes, Paris, Dunod, (1968), trad. par Chabrol J.-B., 2002

Bertrand J.P., Le pouvoir alimentaire mondial en question, Economica, Paris, 112 p. 1997

Cheyns E, Nicolas Bricas N. La construction de la qualité des produits alimentaires : Le cas du soubala, des céréales et des viandes sur le marché de Ouagadougou au Burkina Faso, Cirad, 83 p. 2003

Crosset-Perrotin. Recommandations pour la riziculture irriguée. IRAT-Côte d'Ivoire, dans N'guessan, <http://www.fao.org/DOCREP/005/Y6159T/y6159t05.htm>, 1965

Dan S. Le structuralisme en anthropologie, Ed. du Seuil, Collection : Points, 123 p. 1973

Dian B., [Le pays Akyé \(Côte d'Ivoire\). Etude de l'économie agricole, Université d'Abidjan. Dans Annales de L'Université d'Abidjan - Série G - Tome 2 fasc. 1 - Abidjan - / 206 p. 1970](#)

Durkheim E., *De la division du travail social*, coll. Les grands textes, éd.

PUF, 416 p, 2004

Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire / Banque mondiale, Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) en Côte d'Ivoire, 1985-88 Informations de base pour les usagers 8 août, 110 p. 1996

Kouablé N., « présentation SIM-OCPV//CI », Conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, Bamako, mars, 23 p. 2005

Kouablé N., « présentation SIM-OCPV//CI », 9 p. 2003

Lery A. et Vimard P., population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la conférence du Caire, Centre français sur la population et le développement Laboratoire Population-Environnement, 241 p. 2001 Lévi-Strauss C., *les structures élémentaires*, Mouton, Haye 1 volume XXX, 591p. 2002

Losch B. Mesplé-Somp S., Chauveau J.P, Contamin B., Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne Une mise en perspective à partir du cas des filières agricoles, Ministère des Affaires Étrangères, CIRAD, 31 p, 2003

Marx K., contribution à la critique de l'économie politique, Paris : Éditions sociales, XVII/309 p. 1957

N'da P., *Méthodologie de la recherche : de la problématique à la*

discussion des résultats, Abidjan, EDUCI, 144p. 2002

N'guessan Y, 2011, L'évolution des rendements sur les périmètres de riziculture irriguée de Côte d'Ivoire (<http://www.fao.org/DOCREP/005/Y6159T/y6159t05.htm>)

NINDORERA E. crises identitaires et revendications politiques :le cas du Burundi par de la Ligue burundaise des droits de l'homme, ITEKA , dans Regards Croisés revue trimestrielle, Septembre, Pole Institute, N°12 pp 41-46. 2004

FAO, rapport spécial mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires en côte d'ivoire, système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO, 28 p. 2004

Oswald D. et ali, *qu'est-ce que le structuralisme ?* Ed. Du Seuil, 445 p, 1968

Ottey N. C, approvisionnement et distribution des produits vivriers en Côte d'Ivoire, Programme FAO, "Approvisionnement et distribution alimentaires des villes" Collection "Aliments dans les Villes" ,12 p, 1997

PAM, Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire, rapport final (Septembre – Octobre) – Tome 1, FAO, PAM, Commission Union Européenne, ONUSIDA, 49 p. 2006

PAM, Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire, rapport final (Septembre – Octobre) – Tome 1, FAO, PAM, Commission Union Européenne, ONUSIDA, 49 p. 2006

PAM, Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire, FAO, PAM, Commission Union Européenne, ONUSIDA, 4 p. 2007

PAM, Côte d'Ivoire : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire, FAO, PAM, Commission Union Européenne, ONUSIDA, 11 p. 2009

PNUD, Crise alimentaire : enjeux et opportunités pour le développement du secteur agricole, rapport national sur le développement, humain durable, PNUD, république du Mali Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées, 145 p, 2010

Rastoin J.L, Concilier système alimentaire et développement durable,dans Defis Sud , N° 75 pp 32-33, 2006a2006a

Rastoin J.L, vers de nouveaux modèles d'organisation du système agroalimentaire ? Approches stratégiques. *Séminaire de recherche Produits de terroir, filière qualité et développement, Montpellier, 22 juin, 11 p, 2006b*

Rastoin J.L., deux scénarios prospectifs pour le système alimentaire mondial, Unité Mixte de recherche, Marché Organisation Institution Stratégique d'Acteurs (MOISA), 12 p. 2011

RCI, plan directeur du développement agricole 1992-2015, 171 p. 1993 RC, « gouvernance, cohésion sociale et développement humain

durable en république du Congo », rapport national sur le développement humain 2005, république du Congo, 129 p. 2006

Sebahire M. D. , crises identitaires et constructions idéologiques :approche socio-anthropologique dans Regards Croisés revue trimestrielle, Septembre, Pole Institute, N°12 pp 21-24. 2000

Tarray E, [L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire. Essai sur un village dida de la région de Lakota](#), Université d'Abidjan. Dans Annales de l'Université , d'Abidjan - série F - Ethnosociologie. Tome 1 fasc. 2) - Abidjan - / 374 p, 1969

UEMOA, Etude sur le financement des filières agricoles dans les pays membres de l'UEMOA, RAPPORTS PAR PAYS, COTE D'IVOIRE, La Commission Département du Développement Rural et de l'Environnement, 75 p, 2000

UEMOA, appui à la mise en œuvre de la politique agricole de l'union en matière de sécurité alimentaire, programme régional de sécurité alimentaire, rapport préliminaire, FAO, 29 p. 2002a UEMOA, Côte d'Ivoire, Propositions d'investissement dans le domaine de la sécurité alimentaire FAO, 31 p, 2002b

[Vansina J.](#), Tradition orale: Une étude en méthodologie historique, [Aldine Pub.CoCo](#), Chicago, 226 p, 1965

Wen J.F, Le pouvoir de marché dans l'alimentation de détail : analyse des données sur le Canada, Étude réalisée pour le Bureau de la concurrence, 25 septembre, 75 p. 2001

Zouré T., Le régime juridique du commerce des produits agricoles dans le droit de L'OMC, Faculté de droit de l'Université de Genève, Imprimatur No 826, 287 p. 2010.